

## NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS\_772\_N  
Version: 2021-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 04/03/2021  
Remplace la version du 08/07/2015

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : NOVATEC FLUID 22

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société** : COMPO EXPERT France SAS  
49 Avenue Georges Pompidou  
92593 LEVALLOIS-PERRET Cedex

Téléphone : 09 82 55 28 56  
Adresse e-mail : fds-compo-expert@compo-expert.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) :**

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) N°1272/2008.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 :

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3 Autres dangers

Conformément à notre expérience et aux informations qui nous ont été fournies, le produit n'a aucun effet nocif s'il est utilisé et manipulé selon les indications données.

**NOVATEC FLUID 22**

Référence : FDS\_772\_N  
Version: 2021-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 04/03/2021  
Remplace la version du 08/07/2015

**RUBRIQUE 3: Composition/ informations sur les composants**

**3.1. Substances**

Non applicable.

**3.2. Mélanges**

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Nitrate d'ammonium	(N° CAS) 6484-52-2 (N° CE) 229-347-8 (N° REACH) 01-2119490981-27-XXXX	≥ 50 - ≤ 55	Ox. Sol. 3, H272 Eye Irrit. 2, H319

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

En cas d'inhalation : Après inhalation de produits de décomposition. En cas d'irritation pulmonaire, traiter d'abord avec du Dexamétason en aérosol (atomiseur). Repos, air frais, secours médical.

En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Si les irritations persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes : Pas d'information disponible.

**NOVATEC FLUID 22**

Référence : FDS\_772\_N  
Version: 2021-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 04/03/2021  
Remplace la version du 08/07/2015

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Eau.

Moyens d'extinction inappropriés : Poudre sèche, sable.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. À des températures au-dessus de 130 °C, des gaz de décomposition dangereux peuvent être dégagés: azote monoxyde, bioxyde d'azote, oxyde de diazote, ammoniac.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Équipements de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Information supplémentaire : Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Contacter le producteur ou bien le fournisseur si des grandes quantités ont été libérées involontairement.

## NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS\_772\_N  
Version: 2021-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 04/03/2021  
Remplace la version du 08/07/2015

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Rincer à l'eau.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Aucun(e).

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Protéger de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas laisser sécher.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable. Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée. Tenir à l'écart des matières combustibles.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Ne pas laisser sécher. Éviter une exposition directe au soleil. Protéger de la chaleur.

Température de stockage recommandée : 5 - 35 °C.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Avant toute utilisation, lisez l'étiquette.

**NOVATEC FLUID 22**

Référence : FDS\_772\_N  
Version: 2021-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 04/03/2021  
Remplace la version du 08/07/2015

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

nitrate d'ammonium <b>DNEL/DMEL (informations complémentaires)</b>				
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	36 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	5,12 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	2,56 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	8,9 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau, Ingestion	Long terme - effets systémiques	2,56 mg/kg p.c./jour
nitrate d'ammonium <b>PNEC (informations complémentaires)</b>				
	Station de traitement des eaux usées		18 mg/l	

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166).

Protection des mains : Remarques: en cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection. Gants résistant aux produits chimiques (EN 374). Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN 374): standard.

Le choix d'approprié dépend du matériel, et également de la qualité des gants. Le degré de protection changera du fabricant au fabricant. Car le produit est une préparation de plusieurs substances, la résistance du matériel de gant ne peut pas être calculée à l'avance et a donc pour être vérifiée avant l'application.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

**NOVATEC FLUID 22**

Référence : FDS\_772\_N  
Version: 2021-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 04/03/2021  
Remplace la version du 08/07/2015

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	: Liquide
Couleur	: Spécifique du produit
Odeur	: Caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Env : 3 - 5, (20 °C)
Température de cristallisation	: Env : -5 °C
Intervalle d'ébullition	: Env : 110 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable
Limite d'explosivité, supérieure	: Non explosif
Limite d'explosivité, inférieure	: Non explosif
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité	: Env : 1,25 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité(s), hydrosolubilité	: Soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: Non applicable
Température de décomposition	: Env: 130 °C. Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Une décomposition thermique est possible au-dessus de la température indiquée.
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: N'est pas considéré comme une substance oxydante

**NOVATEC FLUID 22**

Référence : FDS\_772\_N  
Version: 2021-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 04/03/2021  
Remplace la version du 08/07/2015

**9.2. Autres informations**

Tension superficielle : Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.2. Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Formation d'ammoniac sous l'action de bases.

**10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

**10.5. Matières incompatibles**

Matières à éviter : Soufre, chlorites, chlorure, chlorates, hypochlorites, substances réagissant acidement ou basiquement, substances susceptibles d'être inflammable ou oxydable, nitrites, sels métalliques, poudres métalliques, herbicide, des hydrocarbures chlorés, composés organiques.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: azote monoxyde, bioxyde d'azote, oxyde de diazote, ammoniac.

**NOVATEC FLUID 22**

Référence : FDS\_772\_N  
Version: 2021-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 04/03/2021  
Remplace la version du 08/07/2015

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

**Toxicité aiguë**

**Produit**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg.

**Composants**

**nitrate d'ammonium**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.950 mg/kg. Méthode: OCDE ligne directrice 401.

Toxicité aiguë par inhalation : > 88,8 mg/l. Méthode: pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg. Méthode: OCDE ligne directrice 402.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

**Produit**

Remarques: possibilité d'irritation en cas d'action prolongée sur la peau.

**Composants**

**nitrate d'ammonium**

Espèce: lapin.  
Méthode: OCDE ligne directrice 404.  
Résultat: non irritant.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

**Produit**

Remarques: le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.



## NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS\_772\_N  
Version: 2021-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 04/03/2021  
Remplace la version du 08/07/2015

---

### Composants

#### nitrate d'ammonium

Espèce: lapin.  
Méthode: OCDE ligne directrice 405.  
Résultat: irritant.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Produit

Résultat: non sensibilisant.

### Composants

#### nitrate d'ammonium

Résultat: ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

#### Produit

Génotoxicité in vitro : Remarques: ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé).

### Composants

#### nitrate d'ammonium

Génotoxicité in vitro : Méthode: OCDE ligne directrice 471. Résultat: négatif.

### Cancérogénicité

#### Produit

Remarques: ne contient pas de composé listé comme cancérigène.

### Composants

#### nitrate d'ammonium

Espèce: rat.  
Remarques: les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

**NOVATEC FLUID 22**

Référence : FDS\_772\_N  
Version: 2021-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 04/03/2021  
Remplace la version du 08/07/2015

---

**Toxicité pour la reproduction**

**Produit**

Effets sur la fertilité : Remarques: ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.

**Composants**

**nitrate d'ammonium**

Effets sur la fertilité : Espèce: rat.  
Remarques: les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: rat.  
Remarques: les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

**Produit**

Evaluation: la substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

**Produit**

Evaluation: la substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Toxicité à dose répétée**

**Composants**

**nitrate d'ammonium**

Espèce: rat.  
NOAEL: > 1.500 mg/kg.  
Voie d'application: oral(e).  
Durée d'exposition: 28 d.

---

**NOVATEC FLUID 22**

Référence : FDS\_772\_N  
Version: 2021-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 04/03/2021  
Remplace la version du 08/07/2015

Espèce: rat.  
NOAEL: = 256 mg/kg.  
Voie d'application: oral(e).  
Durée d'exposition: 52 w.  
Méthode: OCDE ligne directrice 453.

Espèce: rat.  
NOAEL: >= 185 mg/kg.  
Voie d'application: par inhalation.  
Durée d'exposition: 2 w.  
Méthode: toxicité par inhalation par doses répétées: étude à 28 jours ou à 14 jours.

**11.2. Informations sur les autres dangers**

**Expérience de l'exposition humaine**

**Produit**

Informations générales : En avalant risque de formation de méthémoglobine.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

**Produit**

Toxicité pour les poissons : (Cyprinus carpio (Carpe)): 422 mg/l. Durée d'exposition: 48 h. Type de test: CL50.

Toxicité pour les algues : NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 83 mg/l. Durée d'exposition: 168 h.

**Composants**

**nitrate d'ammonium**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 100 mg/l. Durée d'exposition: 96 h.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 490 mg/l. Durée d'exposition: 48 h.  
CL50 : 490 mg/l.

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1.700 mg/l. Durée d'exposition: 10 jr.

## NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS\_772\_N  
Version: 2021-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 04/03/2021  
Remplace la version du 08/07/2015

---

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

#### **Composants**

##### **nitrate d'ammonium**

Biodégradabilité : Remarques: les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

#### **Produit**

Bioaccumulation : Remarques: l'accumulation dans les organismes est attendue.

#### **Composants**

##### **nitrate d'ammonium**

Bioaccumulation : Remarques: une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n- : log Pow: -3,1.  
octanol/eau

### **12.4. Mobilité dans le sol**

#### **Produit**

Mobilité : Remarques: une contamination des eaux souterraines est peu probable.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

#### **Produit**

Evaluation : Remarques: non applicable.

### **12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pas d'informations complémentaires disponibles.

**NOVATEC FLUID 22**

Référence : FDS\_772\_N  
Version: 2021-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 04/03/2021  
Remplace la version du 08/07/2015

**12.7. Autres effets néfastes**

**Produit**

Information supplémentaire écologique : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Lors d'une élimination par traitement biologique, un dérèglement du processus de nitrification de la boue activée peut intervenir.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation en vigueur.

Emballages contaminés : Réemploi de l'emballage interdit. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

	ADN	ADR	RID	IMDG	IATA
<b>14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse				
<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse				
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse				
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse				
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse				
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse				

**NOVATEC FLUID 22**

Référence : FDS\_772\_N  
Version: 2021-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 04/03/2021  
Remplace la version du 08/07/2015

<b>14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------

**RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

L'acquisition, l'introduction, la possession ou l'utilisation de ce produit par le grand public est soumis à restriction selon le règlement (UE) 2019/1148. Toutes les transactions suspectes, ainsi que les disparitions et vols importants doivent être signalés au point de contact national compétent.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Révision :** Cette FDS a été révisée dans sa totalité.

<b>Abréviations et acronymes :</b>	
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CE50	Concentration médiane effective
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
COV	Composés organiques volatiles

**NOVATEC FLUID 22**

Référence : FDS\_772\_N  
Version: 2021-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 04/03/2021  
Remplace la version du 08/07/2015

DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
EN	Norme européenne
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
IATA	Association internationale du transport aérien
FDS	Fiche de Données de Sécurité
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
N.S.A.	Non spécifié ailleurs
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
R&Ds	«recherche et développement scientifiques»: toute activité d'expérimentation scientifique, d'analyse ou de recherche chimique exercée dans des conditions contrôlées et portant sur des quantités inférieures à 1 tonne par an.
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
STOT	Toxicité spécifique pour certains organes cibles

**NOVATEC FLUID 22**

Référence : FDS\_772\_N  
Version: 2021-01

Edition révisée n°1  
Date de révision : 04/03/2021  
Remplace la version du 08/07/2015

STP	Station d'épuration
TLM	Tolérance limite médiane
VLB	Valeur limite biologique
TRGS	Prescriptions techniques pour les substance dangereuses
VLE	Limite d'exposition professionnelle
VLIEP	Valeur limite indicative d'exposition professionnelle
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
WGK	Classe de pollution des eaux

<b>Texte intégral de H- et EUH:</b>	
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Ox. Sol. 3	Matières solides comburantes, catégorie 3
H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.